

COMPTE RENDU DU CONSEIL DE L'IUT DU 23 MARS 2006

Etaient présents :

- Collège enseignants : Madame RAVEZ, Monsieur DEREMETZ, Monsieur THUILLIEZ, Monsieur PAVONE, Monsieur VANDEVILLE, Monsieur LAUT, Monsieur FURMANIAK, Monsieur AVANZATO
- Collège IATOSS : Monsieur KRAUSS
- Collège Usagers : Monsieur LAURENT
- Collège des personnalités extérieures : Monsieur TISON représenté par Monsieur SCHWAMBERGER, Monsieur BRIDE,
- Personnalités Invitées : Madame RAMAN, Monsieur LANGLET, Madame RENAUX représentée par Monsieur EZZEDINE, Monsieur TANGHE, Monsieur GAZALET, Monsieur JOUAN, Monsieur LEZZANI, Monsieur TABARY, Monsieur EBEL, Monsieur DELACROIX
- Membres de Droit : Monsieur ROUZE, Directeur de l'IUT,
- Ont donné pouvoir : Monsieur REMIENS à Madame RAVEZ, Monsieur SENEZ à Monsieur FURMANIAK, Monsieur CROCFER à Monsieur KRAUSS, Madame LANCELLE à Monsieur VANDEVILLE, Monsieur FARREYROL à Monsieur BRIDE, Monsieur NICOLAS à Monsieur VANDEVILLE, Monsieur NOWICKI à Monsieur LAUT, Monsieur GUILLAUME à Monsieur BRIDE.
- Excusés : Monsieur BLIN, Monsieur LABRAGA, Monsieur DULION

Le quorum étant atteint, Monsieur BRIDE, vice-Président du Conseil, ouvre la séance.

1) APPROBATION DU COMPTE-RENDU DU CONSEIL DU 8 DECEMBRE 2005

Monsieur THUILLIEZ demande une correction sur le dernier paragraphe de la question 6 traitant du budget : le début de phrase *Avant de passer aux votes* est supprimé du texte.

Aucune autre modification n'étant demandée, le compte-rendu du Conseil du 8 décembre 2005 est **approuvé à l'unanimité** compte tenu de la remarque précédente.

2) AVIS DU CONSEIL SUR LA NOMINATION DU CHEF DU DEPARTEMENT GEA

Monsieur ROUZE indique que le mandat de chef du département Gestion des Entreprises et des Administrations arrive à son terme. Seul Monsieur TANGHE a fait acte de candidature à cette fonction. Le conseil du département GEA, réuni le 22 mars 2006, a donné un avis favorable à la candidature de Monsieur TANGHE.

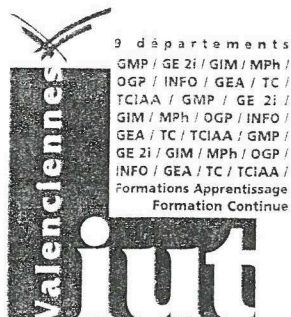
Monsieur TANGHE se présente puis quitte la salle.

La candidature de Monsieur TANGHE est acceptée à la majorité (20 bulletins OUI et 1 blanc)

3) INSTALLATION DE LA COMMISSION RECHERCHE TRANSFERT ET DEVELOPPEMENT

Monsieur ROUZE demande aux conseillers de prendre connaissance d'un document distribué en cours de séance qui présente la liste des membres de la commission Recherche Transfert et Développement. Monsieur ROUZE rappelle que cette liste est constituée conformément aux dispositions prévues par les statuts et le règlement intérieur de l'IUT. Monsieur ROUZE demande à Monsieur JOUAN de rappeler l'objectif de cette commission et de présenter les différents membres.

Monsieur BRIDE s'interroge sur la façon de faire connaître l'existence de la mission RTD auprès des entreprises locales. Monsieur JOUAN répond que la mission transfert de l'IUT se fera connaître notamment auprès des entreprises locales par l'intermédiaire du journal de l'IUT « CONTACT » qui est adressé trimestriellement aux entreprises partenaires de l'IUT.



Institut
Universitaire
de Technologie
Le Mont Houy
Valenciennes

Direction

I.U.T. / Direction
Le Mont Houy
59313 Valenciennes cedex 9

Tél: 33.03.27.51.12.52
Fax 33.03.27.51.12.50
iut@univ-valenciennes.fr

UNIVERSITE DE VALENCIENNES
ET DU HAINAUT - CAMBRESIS

ACADEMIE DE LILLE
MINISTERE
DE L'EDUCATION NATIONALE

4) COMPTE FINANCIER :

Monsieur ROUZE indique qu'à l'appui de la convocation était joint un récapitulatif du compte financier 2005, puis lors d'un second envoi une analyse graphique.

Monsieur ROUZE commente les chiffres du compte financier 2005 qui dégage un excédent global de 120 195, 65 euros. L'origine de cet excédent provient de plusieurs facteurs :

- Une diminution sensible des dépenses d'équipement par rapport à 2004
- Une diminution des frais de fonctionnement
- Une stabilisation des ressources externes

D'autre part, Monsieur ROUZE attire l'attention des conseillers sur la baisse sensible des ressources du service formation continue. Monsieur VANDEVILLE indique que la fin des contrats de qualification explique la baisse des ressources en 2005 mais semble optimiste sur la mise en place des contrats de professionnalisations.

Monsieur ROUZE indique également que l'excédent 2005 permet d'accroître les réserves qui s'élèvent, en fin d'exercice, à 2 803 551,27 euros.

Loïc LEZZANI interroge le directeur sur les possibilités d'investissement. Ce dernier répond que tout projet fondé pédagogiquement est examiné en conseil de direction.

Le compte financier 2005 est adopté à l'unanimité.

5) DBM N° 1/2006

Monsieur ROUZE fait distribuer le projet de DBM qui annule et remplace le document adressé par voie postale.

La première DBM 2006 s'élève à 264 531 euros, les ressources proviennent :

- D'une recette de 43 300 euros provenant d'une facture payée par l'ISTV (participation aux frais de fonctionnement des licences communes)
- D'un prélèvement de 221 231 euros sur les réserves de l'IUT (dont 125 195,65 euros du résultat de l'exercice 2005)

Monsieur ROUZE invite les conseillers à prendre connaissance de la page 2 du document intitulé DBM N°1 qui reprend l'affectation des nouvelles ressources dans les différents nœuds et Centres de Responsabilités ouverts à l'IUT (CR).

La Décision Budgétaire Modificative n°1 de l'exercice 2006 est adoptée à l'unanimité.

6) COMMISSION ELECTORALE :

Monsieur ROUZE indique que le mandat des collègues enseignants et iatoss du conseil de l'IUT arrive à terme le 13 juin 2006 et conformément aux statuts et règlement intérieur de l'IUT, le conseil de l'IUT doit désigner une commission chargée d'aider à l'organisation et à la surveillance des opérations électorales.

Les noms suivants sont proposés :

Jean-Pierre ROUZE, Directeur de l'IUT

Henri GAUDIER, Membre de la commission de révision des statuts de l'IUT et ancien Vice-président en charge des finances et des statuts

Bernard DEREMETZ, Directeur du service apprentissage

Albert VANDEVILLE, Directeur du service formation continue

Franck DELACROIX, attaché

Le conseil de direction de l'IUT propose de retenir la date du 8 juin 2006 pour le renouvellement de ces collègues.

Monsieur TABARY demande de tenir compte des départements délocalisés et souhaite la possibilité de vote par correspondance. Monsieur ROUZE lui répond que cette question sera soumise au service juridique de l'établissement.

Adopté à l'unanimité

7) CALENDRIER IUT 2006 /2007

Monsieur ROUZE demande aux conseillers de prendre connaissance du document distribué en début de séance intitulé CALENDRIE IUT 2006 / 2007.

Il précise que le calendrier doit tenir compte des contraintes suivantes :

- Calendrier UVHC
- Le jury de passage vers S2 ET S4
- Le Programme Pédagogique National de chaque département
- Les périodes de fermetures de l'Université.

Madame RAVEZ s'interroge sur l'opportunité de laisser une semaine de battement (semaine 4) entre chaque semestre et demande si les étudiants sont en vacances ?

Monsieur ROUZE répond que cette semaine est considérée comme semaine de formation dirigée (pour les projets tutorés par exemple) et permet l'organisation des jurys officiels de passage ainsi que le traitement des demandes de réorientation.

Le calendrier IUT 2006/2007 est adopté (1 abstention)

8)QUESTIONS DIVERSES

- Monsieur DEREMETZ fait un rapide bilan du service apprentissage et distribue une pochette sur l'offre de formation en apprentissage
- Monsieur VANDEVILLE commente une plaquette distribuée aux conseillers sur le dispositif DIF (droit individuel à la formation)

La séance est levée à 19h30

Le Directeur,



Jean-Pierre ROUZE